

L'AREC Occitanie, Agence Régionale Energie Climat, lance un nouvel outil pour cofinancer les projets citoyens liés aux énergies renouvelables. Des projets d'une taille inférieure à 500 kW, portés par des individus privés ou des collectivités locales. [www.arec-occitanie.fr](http://www.arec-occitanie.fr)